

Nombre de membres élus au Bureau : 54	Membres en fonction : 54	Membres présents : 39	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 29 novembre 2022

Vote(s) pour : 43

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 5 décembre 2022,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2022-12-05-BD-14.5 :

**Transfert de propriété des voiries, équipements et espaces publics des Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur le territoire de la Commune de Roncourt.**

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,  
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5217-2 et L. 5217-5,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

VU le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la Métropole dénommée « Metz Métropole »,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 octobre 2002 portant sur les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers des Zones d'Activités Economiques (ZAE),

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 12 décembre 2016 relative au renforcement de l'intégration communautaire : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire,

CONSIDERANT que le passage en Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018 entraîne de plein droit le transfert en pleine propriété et à titre gratuit, à la Métropole, de l'ensemble des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée,

CONSIDERANT la compétence transférée « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire »,

ACTE le transfert de propriété, à titre gratuit, des parcelles communales cadastrées ainsi que des parcelles non cadastrées ou non référencées au Livre Foncier, correspondant aux voiries publiques, équipements et espaces publics intégrés dans le périmètre des ZAE,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le Procès-Verbal de remise avec la Commune de Roncourt afin de pouvoir procéder à l'inscription des parcelles au Livre Foncier,

DEMANDE au Conseil Municipal de la Commune de Roncourt d'approuver le transfert en pleine propriété des voiries, équipements et espaces publics des Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Metz, le 6 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

**057-200039865-20221205-2022-12-DB14-5-DE**

**Numéro de l'acte :** 2022-12-DB14-5  
**Date de décision :** lundi 5 décembre 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Transfert de propriété des voiries, équipements et espaces publics des Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur le territoire de la Commune de Roncourt  
**Classification :** 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 07/12/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20221205-2022-12-DB14-5-DE  
**Document principal :** 99\_DE-14.5.pdf

**Historique :**

07/12/22 16:46	En cours de création	
07/12/22 16:47	En préparation	Catherine DELLES
07/12/22 17:22	Reçu	Catherine DELLES
07/12/22 17:22	En cours de transmission	
07/12/22 17:25	Transmis en Préfecture	
07/12/22 17:29	Accusé de réception reçu	